



PREMIER TRIMESTRE DE 2022 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2022

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2022 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.



TORONTO, le 24 février 2022 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 4,1 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2022, soit une hausse de 248 millions, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi qu'une forte croissance du bénéfice dilué par action de 7 % par rapport à cette même période. Le bénéfice des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine a également affiché une importante croissance, tandis que les solides résultats du secteur Marchés des Capitaux accusent une baisse par rapport au bénéfice record enregistré au premier trimestre de l'exercice précédent. Les résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie ont également été à la baisse.

Le bénéfice avant dotations et impôts ⁽⁶⁾ s'est élevé à 5,5 milliards de dollars, en hausse de 10 % par rapport à il y a un an, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, au montant record des revenus tirés des services de banque d'investissement et à la hausse du revenu net d'intérêt qui reflètent la forte croissance des volumes auprès de la clientèle qui a plus qu'annulé le rétrécissement des écarts. Ces facteurs ont été atténués par la hausse des coûts attribuable à l'augmentation de la rémunération variable et aux investissements soutenus dans nos franchises, ainsi que par le repli des revenus du secteur Marchés mondiaux.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a grimpé de 203 millions de dollars du fait de l'accroissement des résultats des secteurs Gestion de patrimoine, Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et de trésorerie, qui a été contrebalancé en partie par les plus faibles résultats pour les secteurs Assurances et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Le ratio de la DPPC liée aux prêts s'est établi à 5 p.b., en hausse de 17 p.b. par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'accroissement des dotations dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, annulé en partie par le repli des dotations dans le secteur Gestion de patrimoine. Le ratio de la DPPC liée aux prêts douteux s'est élevé à 9 p.b., en hausse de 2 p.b. par rapport au trimestre précédent.

Notre position de capital est demeurée solide, avec un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) de 13,5 %, ce qui a soutenu la forte croissance interne de la clientèle, le dividende de 1,7 milliard de dollars sur les actions ordinaires et les rachats d'actions ordinaires de 1,2 milliard de dollars (soit 8,9 millions d'actions ordinaires). Nous avons en outre enregistré un excellent ratio de liquidité à court terme de 124 %.

« La performance de RBC au premier trimestre rend compte de l'important momentum que nous continuons d'établir malgré les changements et l'incertitude du contexte d'exploitation actuel. Elle témoigne de notre envergure, de notre modèle d'affaires diversifié et de nos investissements stratégiques dans la technologie, le talent et l'innovation afin d'offrir une valeur unique à nos clients et à nos actionnaires. Bien que le variant Omicron ait perturbé la reprise économique mondiale au trimestre précédent, les employés de RBC n'ont pas baissé les bras et ont continué de soutenir nos clients et nos collectivités. Je suis fier de leur engagement à faire une différence dans la vie de ceux et celles que nous servons. À l'avenir, nous continuerons de miser sur notre approche guidée par notre raison d'être d'offrir à nos clients les conseils, produits et services dont ils ont besoin dans un monde en pleine évolution, et ce, tout en redoublant nos efforts à bâtir un avenir durable et inclusif. »

– Dave McKay, président et chef de la direction de RBC

T1 2022
par rapport au
T1 2021

• Bénéfice net de 4 095 millions de dollars	↑ 6 %
• Bénéfice dilué par action de 2,84 \$	↑ 7 %
• RCP de 17,3 %	↓ 130 p.b.
• Ratio CET1 de 13,5 %	↑ 100 p.b.

T1 2022
par rapport au
T4 2021

• Bénéfice net de 4 095 millions de dollars	↑ 5 %
• Bénéfice dilué par action de 2,84 \$	↑ 6 %
• RCP de 17,3 %	↑ 40 p.b.
• Ratio CET1 de 13,5 %	↓ 20 p.b.

(1) DPPC : Dotation à la provision pour pertes de crédit.

(2) Le ratio de la DPPC liée aux prêts représente la DPPC liée aux prêts exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

(3) p.b. : Points de base.

(4) RCP : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR figurant à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats.

(5) Ce ratio correspondant aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) divisés par l'actif pondéré en fonction des risques, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF (Bâle III).

(6) Le bénéfice avant dotations et impôts correspond au bénéfice (4 095 millions de dollars au T1 2022; 3 847 millions au T1 2021) avant impôt (1 289 millions de dollars au T1 2022; 1 038 millions au T1 2021) et avant dotation à la provision pour pertes de crédit (105 millions de dollars au T1 2022; 110 millions au T1 2021). Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR figurant à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le bénéfice net de 1 974 millions de dollars s'est accru de 181 millions, ou 10 %, sur un an, en raison essentiellement de l'augmentation des revenus autres que d'intérêt, notamment une hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement, les marchés boursiers et les solides ventes nettes ayant augmenté la moyenne des soldes. L'augmentation du revenu net d'intérêt dans le secteur des Services bancaires canadiens reflétant une croissance moyenne des volumes de 9 % (incluant le fort accroissement des volumes du secteur et la hausse de plus de 10 % des prêts hypothécaires résidentiels découlant de la vigueur du secteur de l'immobilier) qui a plus que compensé le rétrécissement des écarts, a également favorisé la hausse.

Le bénéfice net s'est replié de 59 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, qui reflète d'abord et avant tout la diminution des contrepassations de dotations liées aux prêts productifs. Ce facteur a été en partie compensé par l'augmentation des revenus autres que d'intérêt, la hausse du revenu net d'intérêt reflétant une croissance moyenne des volumes du secteur Services bancaires canadiens de 3 %, une réduction des honoraires professionnels et une baisse saisonnière des frais de commercialisation.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de 795 millions de dollars a bondi de 154 millions, ou 24 %, par rapport à il y a un an, et ce, en raison surtout de la progression de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients favorisée par l'appréciation des marchés et les ventes nettes fondées sur les marchés positifs, ainsi que de la contrepassation partielle d'une réserve légale constituée pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) au trimestre précédent. L'augmentation du revenu net d'intérêt découlant de la forte croissance moyenne des volumes de plus de 10 %, qui a plus que compensé le rétrécissement des écarts, principalement dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), a également contribué à la hausse. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'accroissement de la rémunération variable et la hausse des coûts liés au personnel.

Le bénéfice net a augmenté de 237 millions de dollars, ou 42 %, par rapport au trimestre précédent, du fait de la contrepassation partielle d'une réserve légale constituée pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) au trimestre précédent. La progression de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et la hausse du revenu net d'intérêt découlant de la croissance moyenne des volumes ont également favorisé l'augmentation.

Assurances

Le bénéfice net a atteint 197 millions de dollars, en baisse de 4 millions, ou 2 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la sinistralité et l'incidence de la diminution des nouveaux contrats de réassurance du risque de longévité. Ces facteurs ont été en partie atténués par l'expansion des activités et la hausse de la sinistralité favorable liée aux placements.

Le bénéfice net a reculé de 70 millions de dollars, ou 26 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout des changements favorables des hypothèses actuarielles annuelles au trimestre précédent.

Services aux investisseurs et de trésorerie

Le bénéfice net de 118 millions de dollars a reculé de 5 millions, ou 4 %, par rapport à il y a un an, ce qui reflète principalement la hausse des coûts liés à la technologie, qui a plus que neutralisé l'augmentation des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités.

Le bénéfice net a progressé de 9 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui est imputable en grande partie à la hausse des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités et de ceux générés par les dépôts des clients. Ces facteurs ont été partiellement annulés par les coûts annuels liés à la conformité à la réglementation et la hausse des impôts attribuable à des ajustements fiscaux favorables au trimestre précédent.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net de 1 030 millions de dollars s'est comprimé de 37 millions, ou 3 %, par rapport au bénéfice net record enregistré au premier trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice record du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement pour le trimestre résulte surtout de l'intensification des activités de syndication de prêts et de fusion et acquisition, ainsi que de la hausse des revenus tirés des prêts, dans la plupart des régions. Ces facteurs ont été plus que neutralisés par la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe aux États-Unis et en Europe, qui découle de la diminution des activités des clients du secteur Marché mondiaux attribuable aux conditions de marché. L'accroissement des impôts reflétant des ajustements fiscaux favorables de l'exercice précédent et les changements dans la composition du bénéfice, et la hausse de la rémunération découlant de la croissance des revenus, ont également contribué au recul.

Le bénéfice net a augmenté de 110 millions de dollars, ou 12 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui est attribuable principalement à la progression des revenus des secteurs Marchés mondiaux et Grande entreprise et services de banque d'investissement. Ce facteur a été annulé en partie par une hausse de la rémunération découlant de la croissance des revenus.

Fonds propres, liquidité et qualité du crédit

Fonds propres – Au 31 janvier 2022, notre ratio CET1 s'est établi à 13,5 %, en baisse de 20 p.b. par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques (excluant le change) et des rachats d'actions, ce qui a été contrebalancé en partie par les capitaux autogénérés.

Liquidité – La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 31 janvier 2022 s'est établie à 124 %, ce qui représente un excédent d'environ 70 milliards de dollars, comparativement à un taux de 123 % et à un excédent d'environ 67 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme est demeuré relativement stable par rapport au trimestre précédent, la croissance des prêts de détail et de ceux de gros ayant été annulée par une augmentation des dépôts de clients et l'émission de produits de financement à terme. Les augmentations d'actifs liquides de haute qualité ont été neutralisées pour l'essentiel par une hausse des sorties nettes de trésorerie liées aux dépôts secondaires et au financement à court terme additionnels.

Au 31 janvier 2022, le ratio de liquidité à long terme s'établissait à 113 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 98 milliards de dollars, comparativement à 116 % et à un excédent d'environ 114 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme a diminué par rapport au trimestre précédent en raison principalement de la croissance des prêts de détail et de ceux de gros, d'une augmentation des titres au bilan et de variations dans les positions des dérivés, facteurs qui ont été contrebalancés en partie par une augmentation des dépôts des clients et l'émission de produits de financement à terme.

Qualité du crédit

Premier trimestre de 2022 par rapport au premier trimestre de 2021

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est chiffré à 105 millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a été de 100 millions de dollars, en baisse de 21 millions, ou 17 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution des dotations dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, laquelle a été contrebalancée en partie par une diminution des contrepassations de dotations dans le secteur Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est chiffré à 5 p.b., en baisse de 2 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est établi à 9 p.b., en baisse de 4 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est établie à (80) millions de dollars, contre (97) millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 17 millions, ou 18 %, qui tient principalement à une diminution des contrepassations de dotations dans le secteur Marchés des Capitaux, laquelle a été contrebalancée en partie par une augmentation des contrepassations de dotations dans le secteur Gestion de patrimoine.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est chiffrée à 180 millions de dollars, en baisse de 38 millions, ou 17 %, en raison principalement de la diminution des dotations dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, et des recouvrements dans le secteur Marchés des Capitaux au trimestre considéré, comparativement à des dotations constituées un an plus tôt. Cette baisse a été annulée en partie par les dotations constituées au trimestre considéré comparativement à des recouvrements au trimestre correspondant de l'exercice précédent, dans le secteur Gestion de Patrimoine.

Premier trimestre de 2022 par rapport au quatrième trimestre de 2021

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est chiffrée à 100 millions de dollars, en hausse de 318 millions par rapport au trimestre précédent, ce qui a découlé essentiellement de l'augmentation des dotations dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, laquelle a été contrebalancée en partie par la diminution des dotations dans le secteur Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 17 p.b. et celui de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, de 2 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est établie à (80) millions de dollars, contre (355) millions pour le trimestre précédent, en hausse de 275 millions, ou 77 %, en raison principalement de la diminution des contrepassations de dotations dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, les contrepassations du trimestre considéré reflétant l'incidence réduite des améliorations dans nos perspectives macroéconomiques et de celles concernant la qualité du crédit.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est chiffrée à 180 millions de dollars, en hausse de 43 millions, ou 31 %, en raison principalement de l'augmentation des dotations dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, laquelle a été contrebalancée en partie par la diminution des dotations dans le secteur Gestion de patrimoine.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des mesures hors PCGR, dont le bénéfice avant dotations et impôts. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le bénéfice avant dotations et impôts, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total des fonds propres investis dans nos secteurs. Nous nous servons du bénéfice avant dotations et impôts pour évaluer notre capacité à faire croître notre bénéfice de façon continue, compte non tenu des pertes de crédit, lesquelles sont touchées par le caractère conjoncturel du cycle du crédit. Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres principales mesures du rendement et mesures hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2022.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications, y compris les déclarations de notre président et chef de la direction. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance, de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque et à la rubrique Incidence de la pandémie de COVID-19 de notre rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (le « rapport annuel 2021 ») ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2022. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique, les technologies de l'information et les cyber-risques, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, le marché de l'immobilier canadien et l'endettement des ménages, l'incertitude géopolitique, les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties, les changements de réglementation, la culture et la conduite, le contexte commercial et la conjoncture économique dans les secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence et l'émergence d'urgences sanitaires ou de crises de santé publique généralisées, telles que des épidémies et des pandémies, dont celle de COVID-19, et leur incidence sur l'économie mondiale et la conjoncture des marchés financiers, ainsi que sur nos activités commerciales, nos résultats financiers, notre situation financière et nos objectifs financiers. De plus, comme nous travaillons à la réalisation de nos objectifs liés au climat, des facteurs externes hors du contrôle raisonnable de RBC pourraient nous empêcher de les atteindre, dont le degré inégal des efforts de décarbonisation des pays, la nécessité d'élaborer, partout dans le monde, des politiques sur le climat judicieuses, l'accès à davantage de données et à des données encore plus pertinentes, des méthodes dûment étayées, les avancées technologiques, l'évolution des comportements des consommateurs, le défi d'équilibrer les objectifs intermédiaires concernant les émissions et une transition harmonieuse et sensée, et d'autres questions importantes, telles les obligations juridiques et réglementaires.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux rubriques Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2021, mises à jour à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2022. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques portant sur le risque et à la rubrique Incidence de la pandémie de COVID-19 de notre rapport annuel 2021 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2022. L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2022 en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

Notre conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 24 février 2022 à 8 h (HNE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le premier trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes. Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere.html> ou en composant le 416-340-2217 ou le 866-696-5910 et en entrant le code d'accès 8453835#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HNE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 24 février 2022 à 17 h (HNE), et ce, jusqu'au 25 mai 2022, en accédant à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere.html> ou en composant le 905-694-9451 ou le 800-408-3053 et en entrant le code d'accès 2434114#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, directrice principale, Communications, Gestion des risques du Groupe et Finance, gillian.mcardle@rbccm.com, 416-842-4231
Christine Stewart, directrice, Communications financières, christine.stewart@rbc.com, 416-456-5322

Renseignements aux investisseurs

Asim Imran, vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416-955-7804
Marco Giurleo, directeur principal, Relations avec les investisseurs, marco.giurleo@rbc.com, 437-239-5374

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 88 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.rbc.com/collectivités-durabilite.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats, y compris celles qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada, sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.